



**DIRECTION DE LA
SÉCURITÉ
INCENDIE
ET DE LA SÉCURITÉ CIVILE**

**RAPPORT
ANNUEL
2022**



REMERCIEMENTS

L'ÉQUIPE DE TRAVAIL DU RAPPORT

Annick Demers et Denise Lacombe

Table des MATIÈRES

■ Mot du directeur	4
--------------------------	---

LA DIRECTION

■ Casernes.....	6
■ Structure de l'organisation.....	8
■ Profil du personnel	9
■ Budget 2022	10
■ Faits saillants 2022	10

DIVISION DE LA PRÉVENTION

■ Programmes de prévention.....	12
■ Enquêtes incendie (RCCI) - Analyse des incidents	15
■ Réglementation	16

DIVISION DES OPÉRATIONS

■ Services et spécialisations	18
■ Santé et sécurité au travail.....	21

SECTION FORMATION ET ÉQUIPES SPÉCIALISÉES

■ Formation	23
■ Réalisations 2022.....	25
■ Bilan	25
■ Statistiques des opérations	26

DIVISION GESTION DE RISQUES ET SÉCURITÉ CIVILE

■ Mandat	36
■ Événements en mesure d'urgence.....	37
■ Plan de continuité des affaires.....	38

RESSOURCES HUMAINES	39
---------------------------	----

MOT du directeur

C'est avec plaisir que je vous présente le rapport annuel 2022 de la Direction de la sécurité incendie et de la sécurité civile. Vous pourrez constater une grande partie des activités qui ont eu lieu au cours de la dernière année.

Au fil des ans, la prévention des incendies demeure une activité plus qu'essentielle et nous avons poursuivi nos efforts dans la réalisation de nos objectifs. En effet, plus de 11 201 visites ont été effectuées afin de sensibiliser la population sur l'importance d'avoir des avertisseurs de fumée fonctionnels.

Par souci d'offrir toujours le meilleur service, le développement des compétences de nos pompières et pompiers est une priorité et c'est pourquoi plus de 7 608 heures de formation leur ont été dispensées. Également, au cours du mois de décembre 2022, nous avons reçu deux nouveaux camions pour remplacer des véhicules désuets.

Le schéma de couverture de risques a été révisé et la troisième version fut adoptée en août dernier. La sécurité civile fut fort occupée et dans le but d'optimiser nos interventions sur le terrain, un nouveau drone beaucoup plus performant a été acquis afin de permettre son utilisation dans différentes circonstances.

Bonne lecture!



Dany Cloutier
Directeur

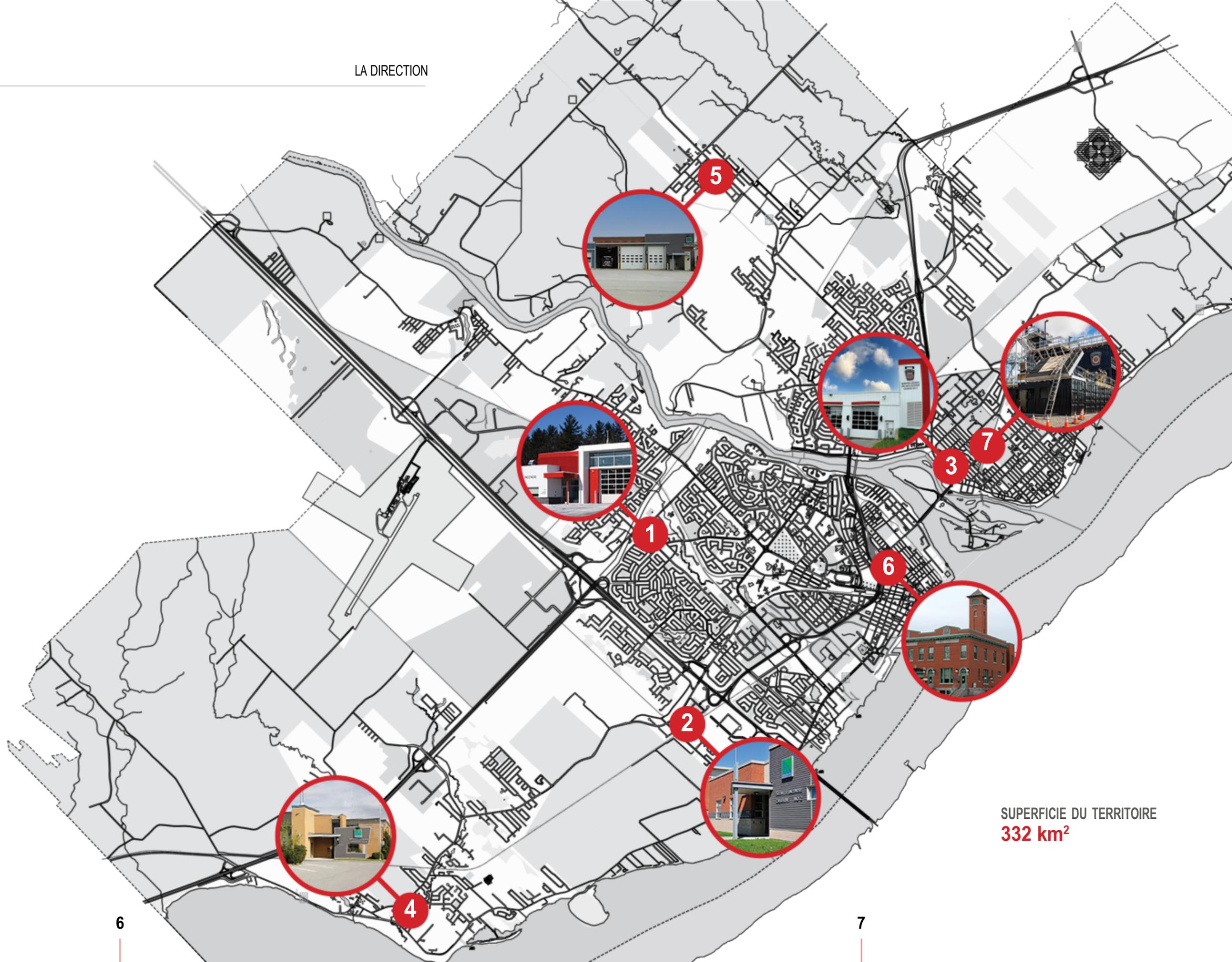


LA DIRECTION



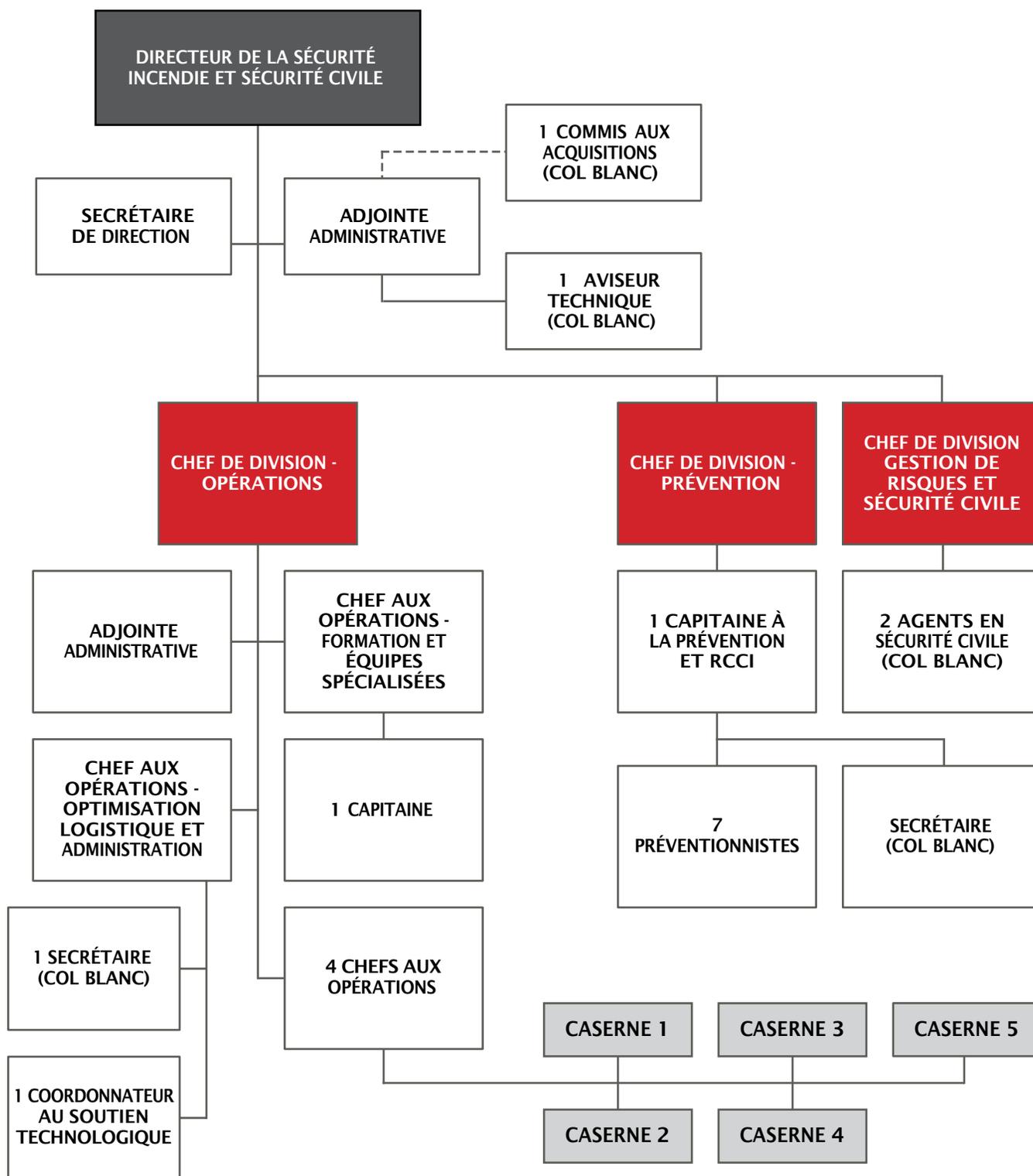
CASERNES

- 1** CASERNE 1
Boulevard des Chenaux
- 2** CASERNE 2
Boulevard Jean-XXIII
- 3** CASERNE 3
Rue Rochefort
- 4** CASERNE 4
Chemin Sainte-Marguerite
- 5** CASERNE 5
Rue Oscar-Masson
- 6** CASERNE 6
Rue Laviolette
- 7** CENTRE DE FORMATION
ET D'ENTRAÎNEMENT
Rue De Grandmont



SUPERFICIE DU TERRITOIRE
332 km²

STRUCTURE de l'organisation



32 POMPIER(ÈRE)S TEMPORAIRES
4 POMPIERS TEMPORAIRES NON ÉLIGIBLES

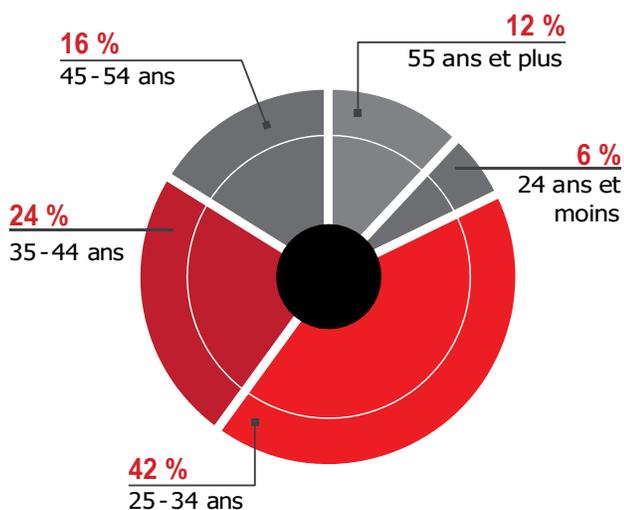
PROFIL du personnel

DISTRIBUTION DES EFFECTIFS

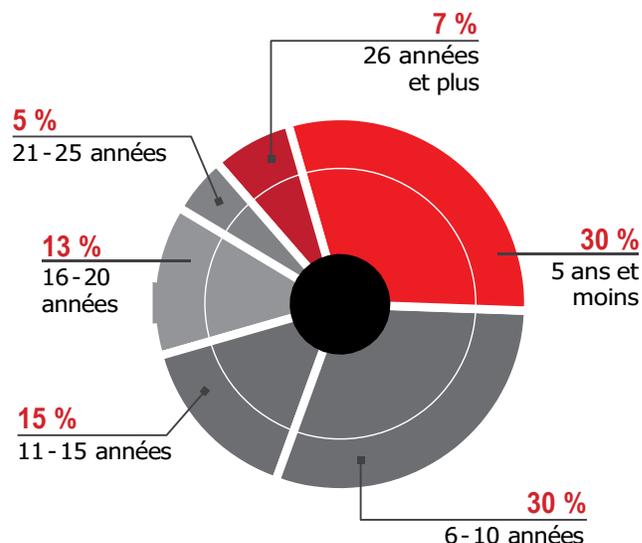
PERSONNEL INCENDIE	NOMBRE
Directeur	1
Chef de division	3
Chef aux opérations	6
Capitaine aux opérations	21
Capitaine à la prévention et RCCI	1
Pompier/Pompier	60
Préventionniste	7
Pompier/Pompier temporaire	32
Pompier temporaire non éligible	4
TOTAL	135

PERSONNEL CIVIL	NOMBRE
Coordonnateur au soutien technologique	1
Adjointe administrative	2
Secrétaire de direction	1
Agent en sécurité civile	2
Aviseur technique	1
Secrétaire	2
TOTAL	9

RÉPARTITION DES POMPIÈRES ET POMPIERS SELON LEUR GROUPE D'ÂGE



RÉPARTITION DES POMPIÈRES ET POMPIERS SELON LEURS ANNÉES DE SERVICE



BUDGET 2022

La Direction de la sécurité incendie et de la sécurité civile dispose de 5,02 % du budget total de la Ville pour ses opérations. Ce pourcentage comprend les dépenses reliées aux besoins opérationnels de la prévention, des opérations, de la sécurité civile, de l'administration ainsi qu'à l'entretien des six casernes, du centre de formation et de la flotte des véhicules.

RÉPARTITION DU BUDGET 2022

Budget de la Direction de la sécurité incendie et de la sécurité civile	15 798 \$
Budget de la Ville de Trois-Rivières (sans amortissement)	314 700 \$
Proportion du budget incendie par rapport au budget de la Ville	5,02 %
Population	141 352
COÛT DES SERVICES INCENDIES PER CAPITA	112 \$

(* En milliers de dollars)

FAITS SAILLANTS 2022

ACQUISITION DE DEUX NOUVEAUX CAMIONS

Après de longs processus administratifs et opérationnels, c'est en décembre 2022 que nous avons reçu deux nouveaux camions. Nos équipes ont travaillé ardemment et de façon collaborative avec plusieurs autres services de la Ville tels que la Direction de l'approvisionnement et les ateliers mécaniques afin de planifier leur arrivée et ainsi s'assurer que ceux-ci soient opérationnels dans les meilleurs délais.

Le premier véhicule est une autopompe de la compagnie E-One avec une cabine Typhoon avec une pompe ayant une capacité de pompage de 6 000 litres par minute, un réservoir de 3 800 litres d'eau et 110 litres de mousse.

Le second véhicule est un appareil d'élévation de 6 roues E-One de type HR100 avec cabine Typhoon dernière génération. Le véhicule possède également une pompe DSD de 6 000 litres et réservoir d'eau de 1 900 litres.





DIVISION

PRÉVENTION



La Division de la prévention s'appuie sur les orientations et les objectifs ministériels en sécurité incendie du Québec pour mettre en place des actions afin de prévenir les risques d'incendie sur le territoire de la ville de Trois-Rivières.

Elle s'assure également que les infrastructures sur le territoire soient sécuritaires et conformes aux exigences du règlement municipal.

De ce fait, elle produit des campagnes d'éducation du public dans lesquelles des messages de prévention sont diffusés. Les préventionnistes offrent des conférences et des séances d'information dans différents milieux et établissements.

Finalement, en partenariat avec les autres divisions, elle développe des outils de gestion et effectue les enquêtes incendie pour en déterminer l'origine.



Jean-Luc Trempe

Chef de division - prévention

PROGRAMMES de prévention

PROGRAMME DE VÉRIFICATION DES AVERTISSEURS DE FUMÉE ET DE MONOXYDE DE CARBONE

Le programme de vérification des avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone dans les résidences a pour but de sensibiliser la population trifluvienne sur les risques d'incendie et d'assurer leur sécurité en vérifiant le bon fonctionnement des avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone.

Pour 2022, les effectifs pompiers ont visité divers secteurs de la ville et fait de la sensibilisation auprès d'environ 11 200 foyers.



NOMBRE DE VÉRIFICATIONS PAR CATÉGORIE

NOMBRE DE VÉRIFICATIONS D'AVERTISSEURS DE FUMÉE	2018	2019	2020	2021	2022
Premiers quartiers	1 321	1 480	872	1 497	2 026
Risque faible (unifamiliale, logement)	11 973	12 071	9 450	9 716	9 081
TOTAL DE VÉRIFICATIONS	13 294	13 551	10 322	11 213	11 107

PROGRAMME D'INSPECTION DES RISQUES

Le programme d'inspection des risques, quant à lui, consiste à effectuer l'inspection des bâtiments à risque plus élevé sur le territoire, afin d'assurer le respect de la réglementation en matière de sécurité incendie. En plus d'être une obligation ministérielle, cet objectif est un engagement du schéma de couverture de risques.

En 2022, en contexte postpandémie, les préventionnistes ont effectué plus de 1 619 inspections dans les bâtiments de risque moyen à risque très élevé. Ils ont également effectué 677 réinspections à la suite d'avis de non-conformité, et inspecté 206 suites commerciales locatives, ceci totalisant 2 492 inspections.

NOMBRE D'INSPECTIONS DE BÂTIMENT PAR NIVEAU DE RISQUE

NIVEAU DE RISQUE	2018	2019	2020	2021	2022
Risque moyen	1 397	1 566	707	1 442	1 138
Risque élevé	262	292	321	247	311
Risque très élevé	146	184	134	206	170
TOTAL D'INSPECTIONS	1 805	2 042	1 162	1 895	1 619

NOMBRE DE RÉINSPECTIONS ANNUELLES

2018	2019	2020	2021	2022
428	696	225	199	206

NOMBRE D'INSPECTIONS SELON LE TYPE D'ACTIVITÉ

AUTRES TYPES D'ACTIVITÉS	2018	2019	2020	2021	2022
Exercice d'évacuation	105	137	106	108	149
Rencontre d'information d'éducation du public	33	70	20	9	39
Sensibilisation après sinistre (SAS)	10	2	-	-	-
Plan d'intervention	30	30	-	-	-
Mise à jour plan d'intervention	8	11	-	-	-
Publications éducatives	-	-	10	6	6
Évaluation de bâtiments à risques	-	-	5	2	2
Inspection de suites locatives	132	133	100	256	206
Traitement de plaintes et requêtes	368	217	524	478	259
Traitement et gestion d'événements spéciaux	47	74	22	19	57
Carte de capacité dans lieux de réunion	9	5	3	5	4
Demande d'expertise réglementaire	19	42	20	9	9
Plan de sécurité incendie (PSI)	-	-	4	-	-
TOTAL	761	721	814	892	731

ÉDUCATION DU PUBLIC

La Division de la prévention est responsable du développement des outils pédagogiques destinés à la sensibilisation de la population, et particulièrement aux écoliers et aux aînés de la ville de Trois-Rivières afin d'expliquer l'importance d'adopter des comportements sécuritaires contribuant à prévenir les incendies.

La prévention et l'éducation du public demeurent les meilleurs moyens d'éviter les décès et les pertes matérielles attribuables aux incendies. En 2022, les membres de la division se sont démarqués en maintenant un niveau de service efficace en période pandémique. Plus de 2 411 activités de prévention ont été réalisées, malgré une équipe réduite à la suite d'un départ et d'une nomination.

MESSAGE DE SÉCURITÉ SUR FACEBOOK

La Division est active sur la page Facebook de la Ville et y traite de divers sujets de sécurité, permettant ainsi de communiquer rapidement avec un grand nombre de citoyennes et de citoyens.



*NFPA 1033 : « Standard for Professional Qualifications for Fire Investigator »

ENQUÊTES INCENDIE (RCCI) – Analyse des incidents

Les enquêtes de recherche des causes et circonstances d'un incendie (RCCI) sont des plus importantes lorsqu'un incendie survient. Une enquête minutieuse permet de déterminer la cause probable de l'incendie et d'établir les circonstances ayant mené à l'éclatement du brasier.

L'analyse de ces incidents oriente les messages de prévention futurs afin d'en réduire la récurrence en lien avec une des causes identifiées. En 2022, les préventionnistes ont enquêté plus de 61 incendies.

NOMBRE D'ENQUÊTES EFFECTUÉES

2018	2019	2020	2021	2022
33	13	37	59	61

RÉGLEMENTATION

La réglementation en sécurité incendie constitue un élément de grande importance, permettant ainsi d'assurer la sécurité de la population, de diminuer le risque d'incendie et finalement, de préserver le patrimoine de la municipalité. Dans une large mesure, la prévention ne peut être dissociée de la réglementation.



ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX

Lors des grands événements spéciaux comme le Grand Prix de Trois-Rivières et le Festivoix, ou encore les événements avec déploiement pyrotechnique, les préventionnistes participent activement à l'élaboration de mesures visant à assurer la sécurité du public. Entre autres, la gestion des voies d'accès destinées aux véhicules d'urgence, l'évacuation du public, la capacité d'accueil, la détermination des périmètres de sécurité lors de feux d'artifice et tout autre élément pouvant avoir un impact sur la sécurité des personnes.



DIVISION DES OPÉRATIONS



La Division des opérations coordonne les activités liées au combat des feux, aux sauvetages et aux activités en lien avec la répartition téléphonique des appels d'urgence. Elle assure également un suivi dans les requêtes administratives afférentes aux demandes d'accès à l'information. Elle chapeaute la Section formation et équipes spécialisées et siège sur divers comités opérationnels, dont celui de santé et sécurité au travail.



Carl Boulianne
Chef de division - opérations



SERVICES et spécialisations

La Ville de Trois-Rivières compte cinq casernes opérationnelles qui couvrent l'ensemble de son territoire. Outre la lutte contre les incendies et la prévention en milieu de risque faible (résidentiel), les pompières et pompiers interviennent également dans de nombreux autres types de situations à risques spécifiques qui peuvent représenter un danger pour la vie. Ils portent secours aux victimes d'accidents, aux personnes sinistrées et effectuent de nombreux sauvetages.

SAUVETAGES PAR CASERNE SPÉCIALISÉE

- **Caserne 1** : Sauvetage hors route, désincarcération;
- **Caserne 2** : Sauvetage vertical et en espace clos pour le personnel municipal, désincarcération;
- **Caserne 3** : Sauvetage nautique (plan d'eau et sur glace), désincarcération;
- **Caserne 4** : Intervention impliquant la présence de matières dangereuses (Hazmat), désincarcération;
- **Caserne 5** : Désincarcération.



SAUVETAGE EN ESPACE CLOS



SAUVETAGE NAUTIQUE EN EAUX VIVES



SAUVETAGE HORS ROUTE



SAUVETAGE VERTICAL



SAUVETAGE NAUTIQUE SUR GLACE



DÉSINCARCÉRATION

AUTRES TYPES DE SITUATIONS D'URGENCE NÉCESSITANT L'INTERVENTION DES POMPIER(ÈRE)S :

- Fuites de gaz;
- Feux de végétaux;
- Évacuation d'une personne coincée dans un ascenseur;
- Sinistre en sécurité civile;
- Assistance au service ambulancier.

RESSOURCES MATÉRIELLES ET VÉHICULES SPÉCIALISÉS :

- Unité de matières dangereuses;
- Unité de sauvetage hors route;
- Unité de sauvetage hauteur/espace clos;
- Unité de sauvetage nautique;
- Unité de réapprovisionnement d'air;
- Unité de réhabilitation pour les pompières et pompiers.

Les véhicules d'intervention et les équipements spécialisés sont répartis de façon stratégique dans les différentes casernes afin de répondre rapidement aux appels et conformément au niveau de service offert.

SANTÉ ET SÉCURITÉ au travail

COMITÉ PARITAIRE EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

La santé et la sécurité au travail sont au cœur des préoccupations du personnel et de la Direction de la sécurité incendie et de la sécurité civile de la Ville de Trois-Rivières. Très actif encore en 2022, le comité paritaire en santé et sécurité a traité plusieurs dossiers afin de maintenir et d'augmenter le niveau de sécurité des pompières et des pompiers sur le terrain. Le dossier principal de cette année fut la santé auditive.

EMBAUCHE D'UN CHEF AUX OPÉRATIONS - OPTIMISATION, LOGISTIQUE ET ADMINISTRATION

En mars 2022, la Direction a procédé à l'embauche d'un chef aux opérations ayant comme responsabilité la logistique, l'administration et des dossiers d'optimisation. En constante évolution depuis 2007, la Direction a déployé beaucoup d'efforts pour assurer un service de grande qualité à la population tout en développant plusieurs dossiers administratifs et répondant aux besoins logistiques associés au domaine de l'incendie toujours grandissant. La venue du chef aux opérations - OLA permet d'augmenter l'efficacité dans le traitement de ces nombreux dossiers du service.

EMBAUCHE D'UN COORDONNATEUR AU SOUTIEN TECHNOLOGIQUE

Les technologies de l'information font désormais partie intégrante du domaine de l'incendie. Que ce soit pour les logiciels de gestion en incendie, la répartition assistée par ordinateur, le système de télécommunication, les ordinateurs dans les véhicules ou tous les autres équipements informatiques, l'embauche en 2022 d'un expert dans le domaine devenait un incontournable afin de maintenir les équipements fonctionnels et préparer un plan de travail pour les années à venir.



SECTION

FORMATION ET

ÉQUIPES SPÉCIALISÉES



Sous la supervision de la Division des opérations, la Section formation et équipes spécialisées est responsable de la formation continue et du maintien des compétences, ainsi que de la conception et de la diffusion des programmes de formation. De plus, elle chapeaute les activités liées aux demandes de formation venant de divers partenaires externes.



Jonathan Dion

Chef aux opérations - formation et équipes spécialisées



FORMATION

Afin de maintenir à jour les connaissances et de développer de nouvelles techniques face à l'évolution constante du métier de pompier, la Direction accorde une grande importance à la formation.

Le temps et l'énergie consacrés à la formation permettent d'accroître et de perfectionner les compétences du personnel, mais également de diminuer les risques d'accidents de travail reliés à la profession.

Effectivement, lors d'entraînements, les pompières et les pompiers sont sensibilisés aux différents risques et seront mieux outillés pour anticiper les dangers qui pourraient survenir lors d'une intervention réelle.

ACTIVITÉS DE FORMATION

Selon la norme NFPA 1500 « Norme relative à un programme de santé et de sécurité du travail dans les services d'incendie », les pompières et les pompiers doivent mettre en pratique leurs connaissances, et ce, sur une base régulière et sous la supervision d'un instructeur qualifié.

De plus, les nouvelles méthodes de travail mises en place ainsi que les nouveaux équipements requièrent que l'ensemble du personnel incendie soit formé afin améliorer l'efficacité et la performance.



Afin de maximiser la formation, le personnel est déployé de façon à toucher les trois volets suivants :

VOLET 1 : INNOVATION

La section formation, avec l'implication des pompières et des pompiers et la collaboration des Travaux publics, a développé un équipement de formation pour les pratiques d'opération d'autopompe. Cet équipement est un support de lances qui élimine le risque d'incident et d'accident lors de l'utilisation de jets en opération. Cet équipement novateur est en liste au prix innovation de la CNESST.



VOLET 2 : MAINTIEN DES COMPÉTENCES

Durant les quarts de travail, l'officier responsable de chaque caserne planifie un maintien des compétences en fonction d'un sujet provenant du calendrier annuel de formation, et d'un horaire déjà établi par le chef aux opérations en collaboration avec son capitaine de peloton. Le maintien des compétences est obligatoire pour le bon fonctionnement de nos opérations et principalement pour la santé et la sécurité de notre personnel.

VOLET 3 : ENTRAÎNEMENTS SPÉCIFIQUES (SPÉCIALITÉS)

L'entraînement spécifique est dispensé par une ressource interne ou externe et l'objectif est de maintenir nos standards élevés lors d'interventions impliquant des matières dangereuses, de sauvetage nautique-glace et de sauvetage en hauteur, sauvetage en espace clos et feux de broussailles.

RÉALISATIONS 2022

Finalment, c'est au cours de l'été 2021 que le centre de formation a débuté ses activités, pouvant même répondre à différentes demandes provenant de l'externe.

- Développement du nouveau centre de formation;
- Opération du simulateur RISC (phénomènes thermiques);
- Développement de documents de formation (canevas d'entraînement, procédurier, PowerPoint);
- Induction de 6 pompières et pompiers temporaires;
- Formation de 40 heures en compétences spécifiques pour les membres de l'équipe de matières dangereuses;
- Perfectionnement des officiers en gestion des opérations (Polytechnique Montréal);
- Perfectionnement de brigades incendies d'autres municipalités ou d'entreprises à notre centre de formation.



BILAN

RÉALISATIONS ANNUELLES DES HEURES DE FORMATION

L'ensemble des pompières, des pompiers et des officiers ont participé à des formations pour un total de 7 608 heures.

Ces résultats démontrent la rigueur et le professionnalisme de l'ensemble du personnel de l'organisation. L'engagement de tous envers la santé et la sécurité est une priorité pour l'organisation. C'est un élément essentiel dans le maintien des compétences et celui-ci se reflète dans chacune des interventions.

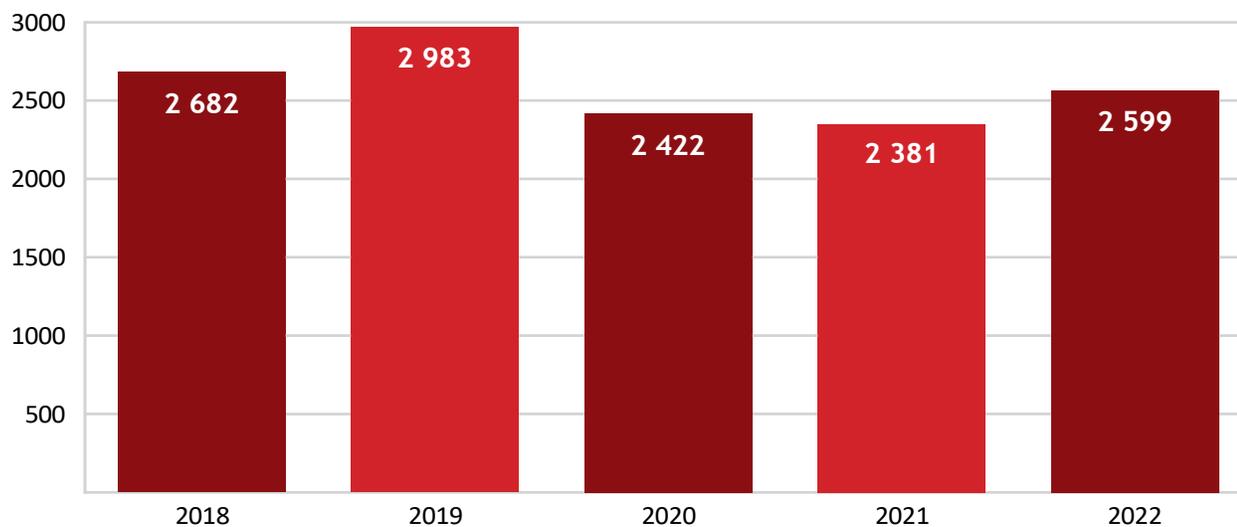
STATISTIQUES des opérations

Les statistiques sont utilisées afin d'orienter les activités d'éducation du public en matière de prévention, ainsi que pour la conception et la révision de programmes d'inspection.



INTERVENTIONS

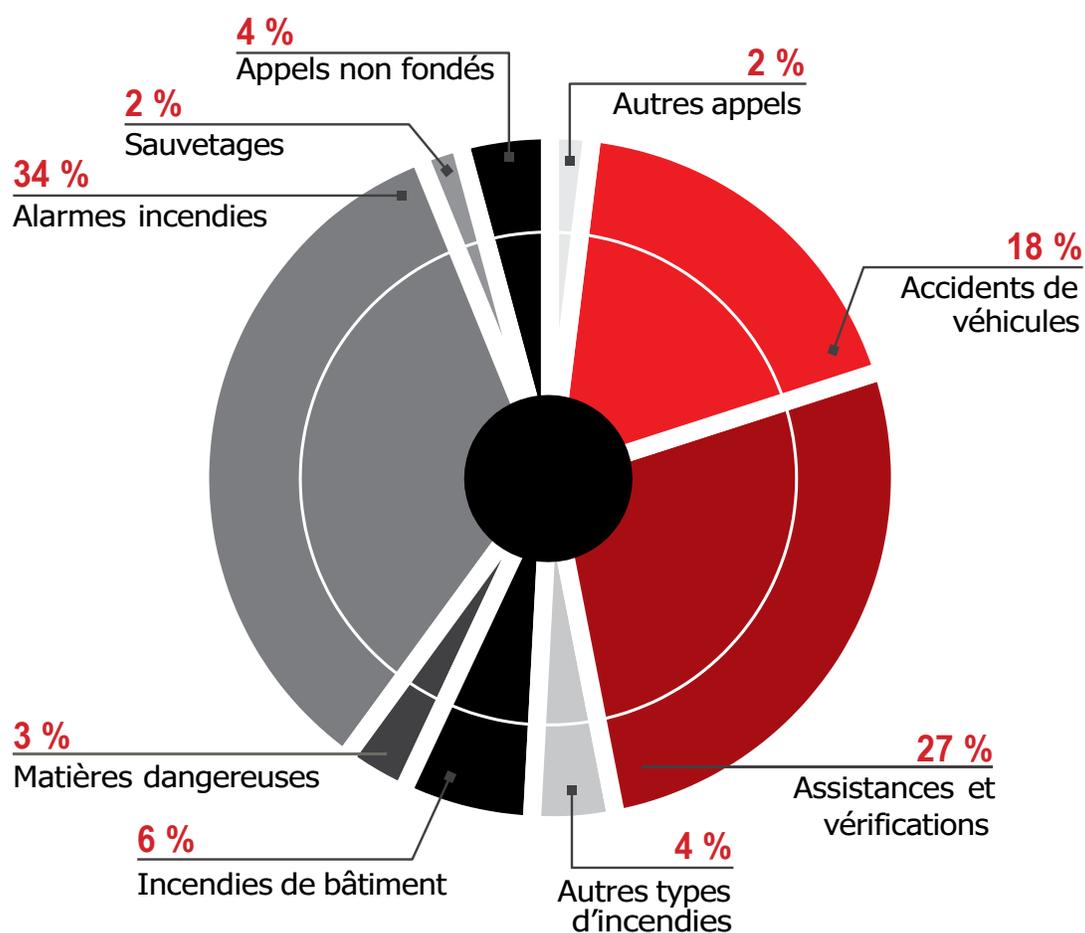
TENDANCE DU NOMBRE D'INTERVENTIONS PAR ANNÉE



(*séparation en milliers)

En 2022, nous pouvons remarquer une légère augmentation des appels.

RÉPARTITION DES INTERVENTIONS PAR TYPE D'APPEL

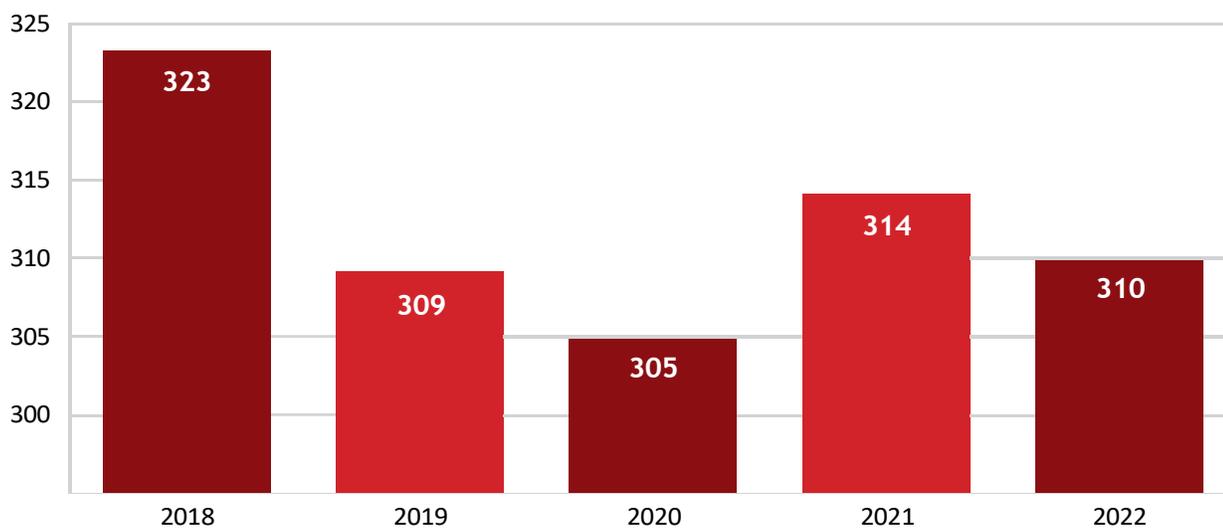


Les interventions les plus fréquentes sont les assistances et les vérifications, ainsi que les alarmes incendie qui correspondent à 61 % des déplacements. Cette tendance se maintient au fil des années.



TENDANCE ANNUELLE DU NOMBRE D'INCENDIES

**incluant les incendies de bâtiments, de véhicules et autres types, suspects ou non suspects*



Le nombre d'incendies déclaré est considérablement stable d'année en année.



BÂTIMENTS INCENDIÉS PAR CATÉGORIE DE RISQUES

CATÉGORIE DE RISQUES	NOMBRE D'INCENDIES				
	2018	2019	2020	2021	2022
1. Faible	56	42	56	70	61
2. Moyen	42	38	32	39	47
3. Élevé	30	31	21	26	31
4. Très élevé	11	16	17	8	26
TOTAL	139	127	126	143	165

La catégorisation de risques des bâtiments est établie en fonction de l'élaboration et de la révision du schéma de couverture de risques. Elle sert également à déterminer les ressources nécessaires lors d'un appel d'incendie de bâtiment.

BÂTIMENTS INCENDIÉS PAR CATÉGORIE

CATÉGORIE	NOMBRE D'INCENDIES				
	2018	2019	2020	2021	2022
Résidentiel	112	104	100	120	125
Industries manufacturières	6	8	5	2	2
Transports, communications et services publics	1	0	1	3	1
Commercial	10	13	8	10	18
Services	5	12	6	7	11
Culturel, récréatif et de loisirs	4	0	2	1	3
Production et extraction de richesses naturelles	0	1	0	0	1
Immeuble non exploité, espace de plancher inoccupé	1	0	4	0	1
TOTAL	139	138	126	143	162

Le type d'usage résidentiel représente, et ce à chaque année, le nombre le plus élevé d'incendies. Les programmes de prévention mis en place servent spécifiquement à faire diminuer cette tendance.

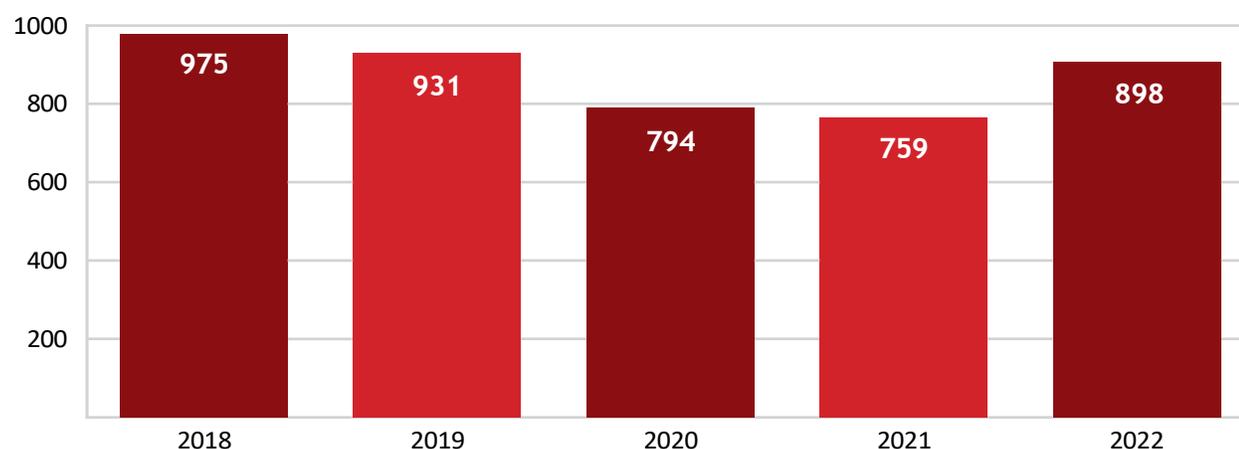
TENDANCE ANNUELLE DU NOMBRE D'INCENDIES PAR TYPE D'ÉVÉNEMENT

TYPE D'ÉVÉNEMENT	NOMBRE EN 2022
Incendies	
Incendies de bâtiments	162
Incendies de véhicules	37
Incendies extérieurs	108
Accidents de véhicules	
Accidents de véhicules avec désincarcération	11
Accidents de véhicules sans désincarcération	469
Matières dangereuses	
Fuites de gaz	31
Alarmes de monoxyde de carbone	35
Déversements divers	19
Alarmes incendie	
Alarmes incendie fondées	387
Alarmes incendie non fondées	511
Assistances et vérifications	
Sorties préventives	530
Odeurs suspectes	97
Entraide pour incendie	22
Sauvetages	
Sauvetage nautique	17
Sauvetage sur glace	1
Sauvetage hors route	14
Sauvetage en hauteur	2
Sauvetage autre	12
Services publics (ascenseur, premiers soins, assistances policières, etc.)	62
Divers	
Appels non fondés ou annulés	72
TOTAL	2 599

ALARMES INCENDIE

Une augmentation annuelle de 139 appels pour une alarme incendie a été enregistrée entre 2021 et 2022.

TENDANCE ANNUELLE DU NOMBRE D'ALARMES INCENDIE



PERTES ENCOURUES ET VALEUR SAUVEGARDÉE

Après avoir connu une légère baisse pour l'année 2021, voici que le montant des pertes a connu une augmentation majeure pour l'année 2022. L'évaluation des pertes survenues lors d'incendies a été estimée à 9 704 518 \$.

Ce montant est basé sur le résultat d'estimations du contenu et des biens extérieurs perdus. La valeur des bâtiments est, quant à elle, basée sur le rôle d'évaluation municipale.

La valeur des biens sauvegardés est le reflet de la préservation du patrimoine de la population trifluvienne. Cet indicateur sert à mesurer, de façon non spécifique, la performance des interventions. Il faut cependant se rappeler qu'un seul incendie majeur peut faire varier drastiquement cette donnée.

STATISTIQUES 2022

Évaluation des pertes matérielles dans les incendies de bâtiments

VALEUR PROTÉGÉE	496 168 700 \$
Évaluation de la valeur des pertes	
En bâtiment	7 285 000 \$
En contenu	2 419 518 \$
Total	9 704 518 \$

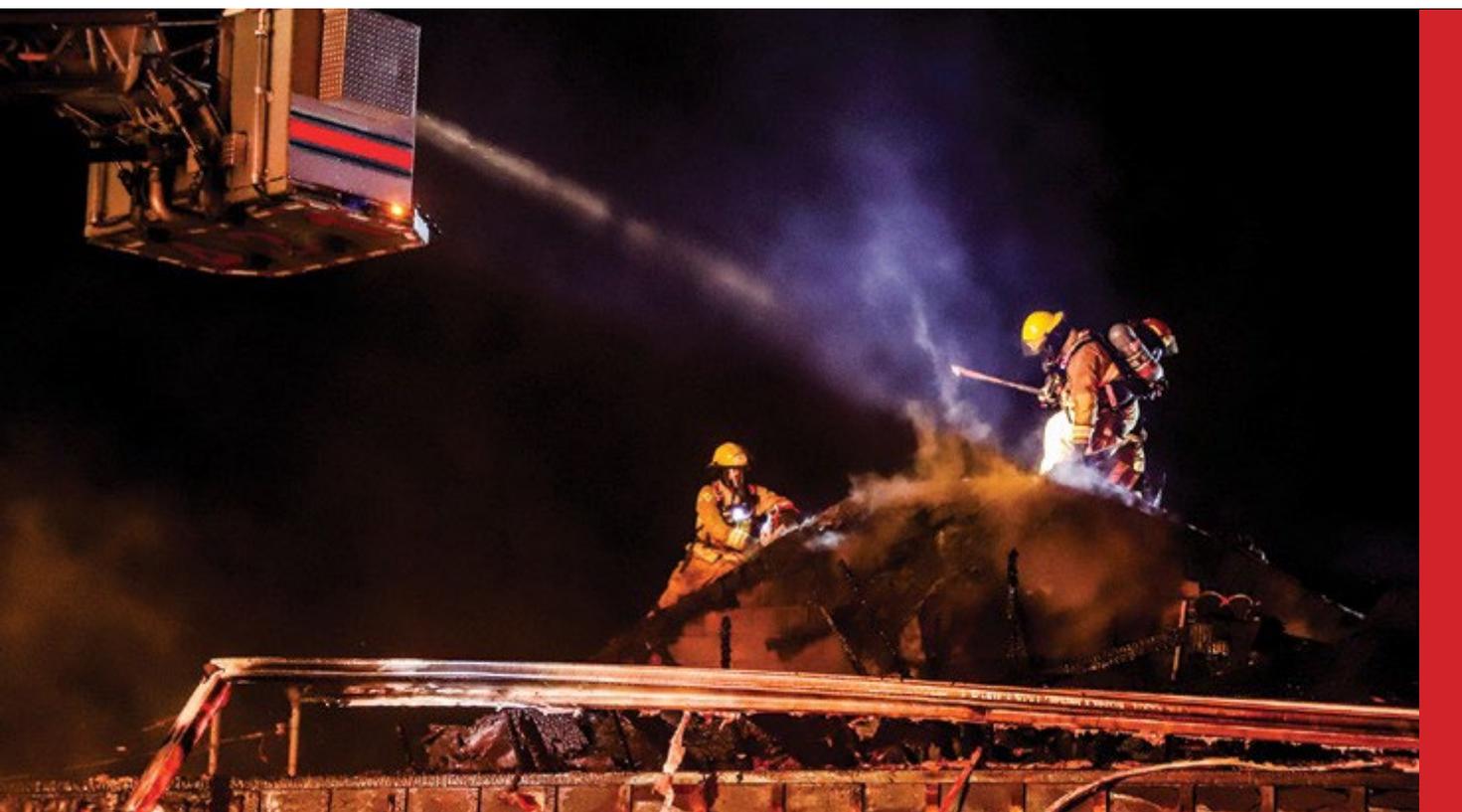
Rendement sur la valeur protégée : 98,044 %

TENDANCE DES PERTES LORS D'INCENDIES DE BÂTIMENTS



TAUX DE PERTES EN DOLLARS PAR HABITANT

2018	2019	2020	2021	2022
123,83 \$	16,84 \$	39,62 \$	26,90 \$	68,65 \$



LA RÉPARTITION HORAIRE DES APPELS

Les trois tableaux suivants présentent une statistique qui demeure assez stable année après année. Les répartitions par « heure », par « jour » et par « mois » démontrent une constance qui est directement reliée aux habitudes de vie des citoyens.

LA RÉPARTITION DES APPELS PAR PÉRIODE DE LA JOURNÉE

PÉRIODE	2018	2019	2020	2021	2022
0 h à 4 h 59	255	269	223	200	217
5 h à 9 h 59	443	470	392	361	387
10 h à 14 h 59	718	922	670	688	758
15 h à 19 h 59	808	876	703	743	820
20 h à 23 h 59	458	446	434	389	417
TOTAL	2 682	2 983	2 422	2 381	2 599

LA RÉPARTITION DES APPELS PAR JOUR DE LA SEMAINE

PÉRIODE	2018	2019	2020	2021	2022
Lundi	384	429	329	342	352
Mardi	432	398	385	446	378
Mercredi	403	388	365	352	384
Jeudi	376	454	334	332	375
Vendredi	393	530	368	314	377
Samedi	365	409	348	319	422
Dimanche	329	375	293	276	311
TOTAL	2 682	2 983	2 422	2 381	2 599

RÉPARTITION DES APPELS PAR MOIS DE L'ANNÉE

PÉRIODE	2018	2019	2020	2021	2022
Janvier	222	260	180	146	206
Février	165	305	209	147	161
Mars	165	302	170	165	170
Avril	180	182	178	177	191
Mai	226	222	222	213	327
Juin	248	264	274	348	213
Juillet	276	247	233	206	248
Août	240	224	223	196	214
Septembre	243	229	203	234	204
Octobre	222	185	170	194	227
Novembre	280	397	181	174	210
Décembre	215	166	179	181	228
TOTAL	2 682	2 983	2 422	2 381	2 599



DIVISION

GESTION DE RISQUES ET
SÉCURITÉ CIVILE

Cette division est responsable d'analyser et d'évaluer les risques sur le territoire, ainsi que de participer et de guider la Direction dans l'élaboration de programmes de prévention des risques afin de protéger la population. Elle s'assure également que le plan municipal de sécurité civile (PMSC) soit à jour et que le contenu soit optimisé et respecté afin que l'organisation municipale soit prête à répondre adéquatement dans l'éventualité où un sinistre majeur ou un événement d'exception survienne sur le territoire.



Rudy Hamel

Chef de division gestion de risques et sécurité civile



MANDAT

GESTION DE RISQUES

L'analyse et l'évaluation des risques sur le territoire de la ville revêtent une grande importance. Les résultats permettent d'orienter la Direction dans l'élaboration de programmes de préparation et de prévention des risques s'adressant à la population. En ce sens, plusieurs entreprises susceptibles de générer un risque pour la santé et la sécurité de la population ont été rencontrées afin de connaître et de démystifier leurs opérations, de s'assurer qu'ils respectent la réglementation en vigueur et de les conscientiser à agir avec diligence afin de réduire les risques au minimum.

SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES – ADOPTION DE LA 3^E VERSION

La Division a participé, au cours de l'année 2022, à la rédaction du projet de la troisième version du schéma de couverture de risques, le tout en collaboration avec les autres divisions. L'objectif principal de cette nouvelle mouture est l'optimisation du niveau de services à la population, mais fait également l'objet d'une exigence législative de révision tous les cinq ans. Ledit schéma fut approuvé par le ministre de la Sécurité publique et le conseil a procédé à son adoption au mois d'août 2022.

SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES D'INCENDIE

« Un schéma de couverture de risques est un processus de planification pour assurer la sécurité incendie d'un territoire et planifier les interventions. Il doit être élaboré par l'autorité régionale, en collaboration avec l'ensemble de ses municipalités locales.

Le schéma est une planification de la sécurité incendie sur cinq années. Il doit être révisé au cours de la sixième année. »

SÉCURITÉ CIVILE

De concert avec les autres directions et les différents partenaires, des séances de travail d'informations sont organisées, des simulations sont effectuées et, au besoin, de la formation est dispensée, le tout ayant pour objectif que les individus impliqués dans le plan municipal de sécurité civile atteignent et maintiennent les compétences minimales requises. De plus, la Division est responsable d'effectuer l'analyse des risques sur le territoire et de contrôler les actions et les suivis afin d'atteindre les objectifs du plan de mise en œuvre lié au schéma de couverture de risques incendie.

ÉVÉNEMENTS en mesure d'urgence

PANDÉMIE

L'année 2022 fut marquée par plusieurs événements en sécurité civile, mais s'est assurément amorcée avec la continuité de la pandémie de la COVID-19 pendant les premiers mois de l'année.

Cette situation sanitaire a entraîné des répercussions considérables sur le fonctionnement de l'administration municipale. Cependant, l'agilité et la résilience des fonctionnaires et des partenaires de la Ville ont fait en sorte que les impacts directs à la communauté ont été minimisés.

L'Organisation municipale de la sécurité civile s'est mobilisée à plus de 25 reprises afin que la coordination de cette crise soit faite transversalement. Elle a également collaboré avec les instances gouvernementales afin de faciliter les processus de vaccination et de dépistage en les rendant plus accessibles aux citoyennes et citoyens de Trois-Rivières.

VEILLE D'INONDATIONS

Le printemps 2022 fut marqué par une période de veille d'inondations printanières causées par un couvert de neige d'environ 160 % plus épais qu'à l'habitude, des températures plus chaudes que les normales saisonnières et des précipitations sous forme de fortes pluies. Toutes ces conditions ont généré le déversement d'une grande quantité d'eau dans le bassin versant de la rivière Saint-Maurice, ce dernier se jetant dans le fleuve Saint-Laurent. Entre les 19 et 29 mai 2022, une augmentation importante du débit de l'eau et la force des vagues ont engendré de l'érosion sur certaines berges et provoqué quelques glissements de terrain.

DÉRÉCHO

Cinq événements de vents violents ont retenu notre attention, mais c'est celui du 22 mai 2022 qui fut marquant (comme partout au Québec), un épisode de vents violents et de pluie torrentielle a perturbé la ville de Trois-Rivières. Des rafales soutenues atteignant des pointes jusqu'à 90 km/h ont soufflé, créant de nombreux dommages. C'est principalement le secteur Saint-Louis-de-France qui fut grandement impacté. Le réseau de distribution d'Hydro-Québec ainsi que certaines infrastructures résidentielles du secteur furent aussi endommagés.

GLISSEMENTS DE TERRAIN

Plus d'une douzaine de glissements de terrain et de mouvements de sol ont été dénombrés au cours de l'année, dont le plus important était situé dans le secteur du boulevard des Estacades.

CANICULES ET FROID EXTRÊME

La région a été touchée par quelques vagues de chaleur extrême. Des lieux climatisés ainsi que certaines installations municipales comme les piscines et jeux d'eau ont été ouverts plus longtemps et mis à la disposition de la population afin de leur permettre de se rafraîchir. Le plan particulier « Froid extrême » fut également mis à profit pour les épisodes de grands froids avec certaines actions comme l'ouverture de haltes-chaleur.



PÉNURIE DE LOGEMENTS

La Ville de Trois-Rivières dispose d'un très faible taux d'occupation de logements. De ce fait, la Division de la sécurité civile a encore une fois contribué à la mise en place d'un plan particulier de pénurie de logements. Ce plan, conçu avec la collaboration de plusieurs partenaires municipaux, gouvernementaux et communautaires, a pour but d'identifier des pistes de solutions afin de répondre à certains enjeux de logis qui surviennent principalement durant la période achalandée des déménagements. La Croix-Rouge canadienne a été mise à profit en 2022 afin d'identifier les lieux d'hébergement temporaires pour les citoyennes et les citoyens dans le besoin.

PLAN DE CONTINUITÉ des affaires

En 2022, d'importants travaux se sont poursuivis afin de mettre en œuvre le plan de continuité des affaires qui se définit par l'ensemble des mesures identifiées au sein d'une organisation et permettant d'anticiper les conséquences de l'apparition d'une crise sur son activité principale. Il s'agit :

- d'affronter la crise en assurant le maintien total ou partiel des activités essentielles, critiques et opérationnelles de l'organisation;
- de prévoir la reprise des activités complètes au dénouement de celle-ci.

Le plan de continuité des affaires permettra à la Ville de répondre à ses obligations externes telles que le respect des lois et les engagements contractuels, de répondre à ses obligations internes et bien évidemment, de maintenir les services à la population.

RESSOURCES HUMAINES

LES NOMINATIONS

La Direction tient à souligner les nominations de l'année 2022. La contribution et les efforts de ces individus vont permettre d'apporter une nouvelle vision et des idées innovantes qui seront profitables pour l'ensemble de l'organisation.

Félicitations et bon succès à tous !



**MATHIEU
OUELLETTE**

**Chef aux opérations –
Optimisation,
logistique et
administration**



**ALEXANDRE
HUBERT**

Capitaine



**JEAN-PHILIPPE
GAGNÉ**

**Capitaine à la
prévention et RCCI**



**ALEXANDRE
DESSUREAULT**

Pompier temps plein



**PIER-LUC
BLAIS**

Pompier temps plein



**RAPHAËL
ROUSSEAU**

Pompier temps plein



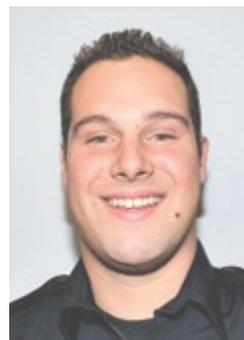
**JEAN-FRANÇOIS
BOISVERT**

Pompier temps plein



**MARC-ÉTIENNE
DUPUIS**

Pompier temps plein



**CHARLES
NANTEL**

Pompier temps plein



**OLIVIER
BEAUMIER**

Pompier temps plein

EMBAUCHES

En 2022, la Direction a accueilli dans les rangs huit nouveaux membres :

- Élisabeth Laroche-Girard, pompière
- Jérémy Mercier, pompier
- Christophe Raymond, pompier
- Élliot Dion-Ruel, pompier
- Simon-Pier Bégin, pompier
- Gwendal Brossault, pompier
- Jean Fecteau, agent en sécurité civile
- Samuel Carier, coordonnateur au soutien technologique

RETRAITES

- Mario Biron, 19 ans de service
- Marcel Carier, 35 ans de service
- André Marcotte, 30 ans de service
- Marc Gaudreau, 32 ans de service

IMPLICATION SOCIALE

LA GUIGNOLÉE DES POMPIERS 2022

Grâce à l'implication de plusieurs personnes, dont le capitaine Michel Montambeault, nous avons établi un record en amassant la somme de 28 370,42 \$.

Une fois de plus, nous avons remis une grande quantité de denrées non périssables aux Artisans de la paix pour la confection de paniers de Noël.





CASERNE 3, QUARTIER GÉNÉRAL
350, RUE ROCHEFORT, TROIS-RIVIÈRES (QUÉBEC) G8T 7K1
TÉL. : 311 OU 819 374-2002
SITR@V3R.NET